

Bruxelles, vendredi 10 mars 2023

**GOUVERNEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS  
NOTIFICATION DE LA RÉUNION DU COLLÈGE  
DU VENDREDI 10 MARS 2023**

---

**POINT 1**

**Interdiction temporaire d'utilisation de l'application TikTok sur les appareils de service du personnel des institutions publiques de la Commission communautaire française.**  
**(COCOF-BT-BC-14.25957)**

**Décision:**

Accord.

Le Collège de la Commission communautaire française :

- approuve le contenu de la présente note ;
- charge en urgence les membres du Collège ayant en charge la fonction publique d'élaborer et de présenter au Collège une circulaire visant à mettre en œuvre la présente note.

La présente décision est de notification immédiate.

Secrétaire du Collège,

Olivier PETIT